

447839-2026 - Gara

Belgio – Servizi di raccolta di rifiuti – Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte des points d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et organiques sur le territoire d'in BW

OJ S 123/2026 30/06/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: in BW association intercommunale SC

E-mail: direction@inbw.be

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Servizi generali delle amministrazioni pubbliche

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte des points d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et organiques sur le territoire d'in BW

Descrizione: Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte de déchets ménagers et organiques en point d'apport volontaires enterrés, semi-enterrés ou hors-sol sur le territoire d'in BW. Lot 1 : Collecte de verre creux d'origine ménagère séparée par couleur. Le présent Marché concerne la collecte de verre creux d'origine ménagère en deux couleurs par apport volontaires dans des bulles hors-sol et en conteneurs enterrés dans les communes reprises en annexe C (« Marché »). Cette prestation de services s'inscrit dans l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers par Fost Plus conformément à l'Accord de Coopération. A cette fin, le pouvoir adjudicateur a conclu un contrat avec Fost Plus, l'organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers. C'est également ce dernier qui rémunérera les prestations fournies par le prestataire de services dans le cadre du présent Marché. Ce marché comprend : • La collecte de verre via les bulles à verre et en conteneurs enterrés • Placement et location des bulles à verre hors-sol uniquement • Vidange des bulles à verre hors-sol et enterrées, pesées et transports du verre vers l'acquéreur • Nettoyage et entretien des bulles à verre hors-sol • Le rachat du réseau des bulles hors-sol uniquement Lot 2 : Collecte des déchets ménagers résiduels et organiques en point d'apport volontaires. Le marché a pour objet la vidange des points d'apport volontaire (conteneurs enterrés, semi-enterrés et hors-sol) situés sur les communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte et destinés à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR) et organiques (DO) et le transport de ces déchets jusqu'aux installations désignées par le Pouvoir adjudicateur. Le Pouvoir adjudicateur se réserve expressément le droit par décision motivée de ne pas donner suite à cette procédure. Pour la description détaillée du Marché, il est renvoyé aux clauses techniques mentionnées dans la partie III du présent cahier des charges.

Identificativo della procedura: 08e84224-9e29-46fb-9bc5-1b2180f13b2b

Identificativo interno: PPP0HS-1995/6231/in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 90511000 Servizi di raccolta di rifiuti

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 2

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 2

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: lot 1 : Collecte de verre creux d'origine ménagère séparée par couleur

Descrizione: Le présent Marché concerne la collecte de verre creux d'origine ménagère en deux couleurs par apport volontaires dans des bulles hors-sol et en conteneurs enterrés dans les communes reprises en annexe C (« Marché »). Cette prestation de services s'inscrit dans l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers par Fost Plus conformément à l'Accord de Coopération. A cette fin, le pouvoir adjudicateur a conclu un contrat avec Fost Plus, l'organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers. C'est également ce dernier qui rémunèrera les prestations fournies par le prestataire de services dans le cadre du présent Marché. Ce marché comprend : • La collecte de verre via les bulles à verre et en conteneurs enterrés • Placement et location des bulles à verre hors-sol uniquement • Vidange des bulles à verre hors-sol et enterrées, pesées et transports du verre vers l'acquéreur • Nettoyage et entretien des bulles à verre hors-sol • Le rachat du réseau des bulles hors-sol uniquement
Identificativo interno: in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027-lot 1_1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 90511000 Servizi di raccolta di rifiuti

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: 96 Mesi

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: Chiffre d'affaires global du domaine d'activité faisant l'objet du présent Marché au cours des trois derniers exercices fiscaux disponibles précédant le début de ce Marché Niveau(x) minimal(aux): 500.000 €

Criterio: Strumenti, impianti o attrezzature tecniche

Descrizione del criterio di selezione: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): pour chacun des lots : minimum un camion équipé selon les prescriptions du CCh avec un chauffeur

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales missions comparables exécutées au cours des trois dernières années disponibles qui précèdent le début de l'exécution du Marché avec mention pour chacune, du montant, de la date et du destinataire public ou privé pour lesquels les services étaient destinés. Cette liste sera complétée par des attestations des autorités publiques, par un certificat des personnes de droit privé ou à défaut par une déclaration du soumissionnaire lui-même ; Niveau(x) minimal(aux): Minimum 3 références d'un montant annuel minimum de 75.000 € HTVA par référence

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelconque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat /soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux article 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ce conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17

juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET du soumissionnaire ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 100

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1995/HS/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Termine per il ricevimento delle offerte: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 120 Giorni

Informazioni sull'apertura pubblica delle offerte:

Data di apertura: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Luogo: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : in BW association intercommunale SC

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: in BW association intercommunale SC

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Lot 2 : Collecte des déchets ménagers résiduels et organiques en point d'apport volontaires

Descrizione: Le marché a pour objet la vidange des points d'apport volontaire (conteneurs enterrés, semi-enterrés et hors-sol) situés sur les communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte et destinés à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR) et organiques (DO) et le transport de ces déchets jusqu'aux installations désignées par le Pouvoir adjudicateur. Le

Pouvoir adjudicateur se réserve expressément le droit par décision motivée de ne pas donner suite à cette procédure. Pour la description détaillée du Marché, il est renvoyé aux clauses techniques mentionnées dans la partie III du présent cahier des charges.

Identificativo interno: in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027_lot 2_2

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 90511000 Servizi di raccolta di rifiuti

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: 96 Mesi

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: Chiffre d'affaires global du domaine d'activité faisant l'objet du présent Marché au cours des trois derniers exercices fiscaux disponibles précédant le début de ce Marché Niveau(x) minimal(aux): 500.000 €

Criterio: Strumenti, impianti o attrezzature tecniche

Descrizione del criterio di selezione: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): pour chacun des lots : minimum un camion équipé selon les prescriptions du CCh avec un chauffeur

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales missions comparables exécutées au cours des trois dernières années disponibles qui précèdent le début de l'exécution du Marché avec mention pour chacune, du montant, de la date et du destinataire public ou privé pour lesquels les services étaient destinés. Cette liste sera complétée par des attestations des autorités publiques, par un certificat des personnes de droit privé ou à défaut par une déclaration du soumissionnaire lui-même ; Niveau(x) minimal(aux): Minimum 3 références d'un montant annuel minimum de 75.000 € HTVA par référence

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelconque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-

traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat /soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ce conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET du soumissionnaire ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion

visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'iniziativa s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 100

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1995/HS/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Termine per il ricevimento delle offerte: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 120 Giorni

Informazioni sull'apertura pubblica delle offerte:

Data di apertura: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Luogo: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les

recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : in BW association intercommunale SC

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso:

Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: in BW association intercommunale SC

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: in BW association intercommunale SC

Numero di registrazione: 0200362210

Indirizzo postale: Rue de la Religion, 10

Località: Nivelles

Codice postale: 1400

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

Referente: Laurent Dauge

E-mail: direction@inbw.be

Telefono: +32 67217111

Fax: +32 67216928

Indirizzo internet: <http://www.inbw.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Numero di registrazione: BE 0308.357.753

Indirizzo postale: Rue de Soignies, 8

Località: Nivelles

Codice postale: 1400

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Paese: Belgio

E-mail: Nivelles.TPI.civil@just.fgov.be

Telefono: +32 67875151

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numero di registrazione: BE 0475.480.736

Località: Antwerpen / Anvers

Codice postale: 2000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Paese: Belgio

E-mail: info@3p.eu

Telefono: +32 3 294 30 51

Ruoli di questa organizzazione:

Prestatore di servizi in materia di appalti

8.1. ORG-0004

Nome ufficiale: FPS Policy and Support

Numero di registrazione: BE 0671.516.647

Località: Brussels

Codice postale: 1000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefono: +32 2 740 80 00

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 8d369406-07b6-423c-b056-66933b413775 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 26/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale,
ora legale dell'Europa centrale

Data di trasmissione da parte dell'eSender dell'avviso o bando: 26/06/2026 00:00:00 (UTC+02:
00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 447839-2026

Numero dell'edizione della GU S: 123/2026

Data di pubblicazione: 30/06/2026